

Acte de mariage de PECKRE François Joseph et LOTIGIER Catherine  
Thérèse [148]x[149]

Le six novembre 1781 après la publication de trois bans de mariage sans empêchement dans cette paroisse entre François Joseph PECKRE, journalier, âgé de trente ans, fils de feu Pierre Joseph et d'Angélique VIENNE, natif et domicilié en cette paroisse d'une part, et Catherine Thérèse LOTIGIER, fileuse, âgée de trente-cinq ans, fille de feu Jacques François et de feu Marie Anne Joseph FAUVARQUE, native et domiciliée en cette paroisse d'autre part. Je, soussigné curé de cette paroisse, ayant le consentement de la mère de l'époux, l'épouse étant libre, ai célébré leur mariage. Présents Augustin et Pierre Antoine PECKRE, frères à l'époux, Bauduin FAUVARQUE, cousin germain à l'épouse et François Joseph LOTIGIER, frère à l'épouse, tous quatre domiciliés en cette paroisse. La contractante et deux témoins ont signé, le contractant et les deux autres témoins ont déclaré ne savoir écrire.